

Paris, le 13 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Relance de la natalité : ne pas se tromper de cible

La France connaît un recul historique des naissances : **663 000 bébés sont nés en 2024, contre plus de 880 000 au début des années 1970**. Le taux de fécondité est désormais de **1,6 enfant par femme**.

Face à cette **crise démographique**, les réponses doivent être à la hauteur. **Le rapport parlementaire, publié le 11 février dernier, sur la relance de la natalité**, met principalement l'accent sur des dispositifs financiers pour soutenir les familles. Ces mesures sont utiles, mais elles ne suffisent pas : **relancer durablement la natalité suppose de restaurer la confiance autour de la grossesse et de la naissance**.

Or, la **périnatalité reste largement sous-investie**. Depuis trente ans, l'organisation territoriale des maternités a évolué sans que **les moyens humains et réglementaires ne suivent**. Les effectifs sont insuffisants, la prévention demeure faible et les parcours des femmes, souvent plus tardifs et complexes, génèrent de l'anxiété et un sentiment d'insécurité.

Le plan national présenté récemment par la ministre de la Santé, **Stéphanie Rist**, pour renforcer la santé périnatale constitue un signal important. Il doit toutefois être rapidement suivi de mesures concrètes : **sécurisation des effectifs, modernisation de l'organisation périnatale et renforcement de la prévention**.

Les **sages-femmes jouent un rôle stratégique** dans cette politique. Encore faut-il leur donner les moyens d'exercer pleinement leur métier et de garantir des parcours sûrs pour les futures mères et leurs enfants.

« Le désir d'enfant n'a pas disparu. Ce qui s'effondre, ce sont les conditions de confiance et de sécurité autour de la naissance. Tant que la périnatalité restera sous-investie, aucune politique de relance de la natalité ne pourra réussir », déclare **Caroline Combot**, présidente de l'ONSSF.

Contacts presse :

- **Caroline COMBOT**, Présidente – presidente@onssf.org
- **Adrien DI ROLLO**, Directeur général – direction@onssf.org

À propos de l'ONSSF :

L'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF), fondée en 1953, est le syndicat majoritaire de la profession de sage-femme en France, et représente les sages-femmes dans tous les modes d'exercice : libéral, salarié, hospitalier ou territorial.